

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

NUMERO DE TELEPHONE : _____

MAIL : _____

DISCIPLINE(S) PRATIQUEE(S) :

BABY GYM GAF GAM FREESTYLE GYM

HORAIRES CHOISIS:

Mercredi : 17H15 à 18H00, 3 à 5 ans Salle Jean Collet

Mercredi : 14h00 à 15h30 6 à 8 ans Salle Jean Collet

Mercredi : 15h30 à 17h00 8 à 10 ans Salle Jean Collet

Samedi : 16h00 à 17h30 10 à 12 ans Salle Jean Collet

Samedi : 17h30 à 19h00 + de 13 ans Salle Jean Collet

Samedi : 16h00 à 17H30 + de 13 ans Salle Jean Collet

Mardi : 16h45 à 18h00 de 7 à 12 ans Salle Jean Collet

Samedi : 16h00 à 17h30 + de 13 ans Salle Jean Collet

MODE DE PAIEMENT

Montant total (en tenant compte des réductions éventuelles) : _____

Chèque en 1x Chèques en 3 x (mettre les dates au dos) Paiement en ligne

Rappel des tarifs :

BABY GYM : **130€**

1 COURS, autres disciplines : **ancien adhérent 130€, nouvel adhérent 170€**

TARIFS SPÉCIAUX, Toutes Disciplines

- **2eme enfant : ancien adhérent 80€, nouvel adhérent 100€ le cours (au lieu de 170€)**
- **2 cours : ancien adhérent 230€, nouvel adhérent 270€ (au lieu de 340€)**

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), (nom du responsable légal) _____

demeurant au _____ autorise l'enfant

(nom de l'enfant) _____ à pratiquer une activité au sein

de l'association Alternatives Gym.

MAIL : _____

TELEPHONE : _____

DATE :

SIGNATURE

Rappel des documents à fournir :

- **Le ou les règlements chèque avec un paiement en 3 fois possible.**
Chèques remplis à la date du jour, mettre au dos du chèque la date de débit en banque souhaité : A partir du 25/08 , le 10 ou le 25 du mois et mois à suivre (Septembre, Octobre, Novembre par exemple).
- **Pour ceux qui ont déjà fourni un certificat médical l'année dernière, il reste valable cette année, pour les autres un certificat de moins de 3 ans précisant les nom, prénom et date de naissance ainsi que :**
– "l'absence de contre-indication à la pratique du sport".
- **Le règlement intérieur signé**
- **Le document d'autorisation du droit à l'image si souhaité**

Autorisation individuelle d'être filmé(e), photographié(e) et/ou interviewé(e)

Je soussigné(e):

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

(pour les mineurs) responsable légal de l'enfant :

Nom :

Prénom :

autoriser l'association Alternatives Gym Mayenne à :

- filmer,
- photographier,
- utiliser l'image,

de moi-même ou de l'enfant dont je suis responsable.

*En conséquence, j'autorise Alternatives Gym Mayenne, à **fixer, diffuser, reproduire et communiquer au public** les films, les photographies prises dans le cadre de la présente et/ou les paroles prononcées dans ce même cadre.*

Les photographies, films et/ou interviews pourront être exploités et utilisés directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, notamment de télédiffusion, de papier (journaux et périodiques) et électronique (Internet), dans le monde entier, sans aucune limitation, intégralement ou par extraits, pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la présente autorisation.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à ma vie privée ou à celle de mon enfant, ainsi qu'à la réputation, ni d'utiliser les photographies, films et/ou interviews objets de la présente dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à ma disposition un justificatif à chaque parution ou diffusion des photographies, films et/ou interviews sur simple demande.

Je me reconnais entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait àle.....

Signature du Président



Signature de la personne photographiée, filmée et/ou interviewée * précédée de la mention « bon pour autorisation »



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ALTERNATIVES GYM MAYENNE

Vous avez décidé d'inscrire votre enfant ou vous-même, cette année au sein de l'Association Alternatives Gym Mayenne et nous vous en remercions.

L'inscription au club implique l'acceptation des règles suivantes :

A - Dossier d'inscription.

L'adhérent ne pourra commencer les cours que lorsque son dossier aura été rendu complet, c'est à dire :

1. Fiche individuelle d'inscription : complétée et signée
2. Certificat médical
3. Règlement de la cotisation
4. Le présent règlement intérieur signé
5. Le document d'autorisation de droit à l'image

B – Horaires.

Il est expressément demandé aux parents et adhérents de veiller au respect des horaires de cours. Le temps passé dans les vestiaires ne devant pas amputer le temps des cours.

RAPPEL : il y a d'autres activités avant et après les créneaux de l'association, il est important de respecter les temps impartis pour une bonne entente avec les autres utilisateurs et la mairie.

IMPORTANT : Les parents se doivent de prendre en charge leurs enfants dès la fin du cours.

Le Club ne peut assurer leur garde hors des horaires de leur cours et ne pourra être tenu responsable d'un enfant restant seul après la fermeture des portes.

Les éducateurs sportifs bénévoles ont d'autres impératifs, (travail, vie privée,...) merci de le prendre en compte.

C – Absence.

1. Absence de l'éducateur sportif.

Les adhérents seront prévenus le plus tôt possible, par mail, SMS,... Toutefois, les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur sportif car une absence de dernière minute peut malheureusement arriver.

2. Absence de l'adhérent.

Nous vous remercions de bien vouloir prévenir le club à l'avance dans la mesure du possible.

D – Tenue.

La tenue est OBLIGATOIRE pour tous : vêtements de sport sans boutons ni fermeture

Toutes sortes de bijoux (bracelet, collier, montre etc) pouvant entraîner une gêne ou une blessure lors de l'entraînement, devront être laissés à la maison.

Les cheveux doivent être attachés !

E – Vestiaires.

Nous vous demandons de ne pas laisser dans les vestiaires d'objets de valeur, argent etc.

LE CLUB NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE DES VOLS QUI POURRAIENT S'Y PRODUIRE.

F – Hygiène.

Par mesure d'hygiène, toute personne souffrant de verrues plantaires devra porter des chaussettes. Toute égratignure ou blessure devra être recouverte par un pansement adhésif.

G - Vacances scolaires.

Le Club n'assure pas les cours pendant les vacances scolaires exceptés pour des stages éventuels.

H - Accidents.

En cas d'accident pendant les heures d'entraînement, c'est à l'assurance personnelle de l'adhérent de prendre en charge les soins. L'association est assurée quant à elle pour la responsabilité civile de ses adhérents, de ses éducateurs et des membres du bureau.

I - Modification d'adresse ou numéro de téléphone en cours d'année.

Ne pas oublier de nous signaler toute modification à ce sujet.

J - Arrêt de l'activité en cours d'année.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel à l'appréciation des dirigeants du Club.

TOUT ENFANT OU ADULTE AYANT UN LANGAGE OU UNE ATTITUDE INCORRECTE POURRA SE VOIR EXCLU DU CLUB.

K- La Salle.

La salle est un lieu de travail. Pour le bon déroulement des cours les personnes non-inscrites ne sont pas autorisées à attendre dans la salle sauf cas exceptionnel à l'appréciation de l'éducateur sportif présent.

L- Consignes Sanitaires

Pendant la période de crise sanitaire, voici l'organisation des cours :

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle, sauf pour la Baby Gym et uniquement pour le cours d'essai

Les vestiaires ne sont pas accessibles, les pratiquants doivent arriver en tenue.

L'accès à l'eau n'est pas possible pour l'instant, chaque pratiquant doit venir avec sa gourde personnelle.

Il y aura un lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie, n'hésitez pas à nous prévenir si votre enfant à des contre-indications.

DATE

SIGNATURES (adhérent et responsable légal)

NOM DE L'ENFANT :